

LE CLOS DE LA BOUCAME
SARL au capital de 25 000 euros
N° SIRET : 498 479 096 00014 CODE APE : 0149 Z

SIEGE SOCIAL ET ETABLISSEMENT : LE BOIS BACHIN
55120 LES ISLETTES

Mr STEUER Jean - Pierre Tel : 06.70.63.13.39 Mle STEUER Géraldine
Tel : 06.83.23.72.59

[Site Internet : http://perso.orange.fr/leclosdelaboucame](http://perso.orange.fr/leclosdelaboucame)

MISE A DISPOSITION D'UN ANIMAL DANS LE CADRE DE LA
PENSION

HORAIRES D'OUVERTURE : De 8H00 à 18H00 7 jours sur 7
Uniquement sur rendez-vous

REGLEMENT INTERIEUR :

- Le propriétaire certifie que son animal, confié aux soins de l'élevage «LE CLOS DE LA BOUCAME» se trouve être identifié et à jours dans ses vaccinations. (joindre le certificat d'identification et le passeport.)
- Par ce document, le propriétaire autorise expressément Monsieur STEUER Jean-Pierre / Mademoiselle STEUER Géraldine, en cas de problèmes de santé, à s'adresser à son vétérinaire pour toute intervention.
- De même Monsieur STEUER Jean-Pierre / Mademoiselle STEUER Géraldine, décline toute responsabilité pour toute maladie reconnue antérieure à la date de prise en charge par le vétérinaire de l'élevage, et pouvant se déclarer lors de la période de mise à disposition de l'animal.
- Le minimum de facturation est d'une journée.
- Pour une pension d'une durée supérieure à 1 journée, tous les jours seront facturés sauf le jour de départ si le chien est repris avant 10 heures du matin.
- Pour une pension du week-end samedi-dimanche, les 2 jours seront facturés même avec reprise le dimanche avant 10 heures du matin.
- Un acompte de 30 euros sera exigé en réservation sauf pour une pension de 1 ou 2 journée(s), le prix de la durée de la pension sera exigé comme acompte.
- En cas de désistement, ces acomptes ne seront pas restitués.
- Aucun animal ne sera accepté ou restitué en dehors des heures d'ouverture.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de pertes, dégradations etc..., pour les objets confiés avec l'animal. (couvertures, balle...)